LA DÉCLARATION DE M. ROOSEVELT

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« De plus, poursuit le « New-York Times », le président a profité de l'occasion pour demander en termes extrêmement pressants aux membres les plus influents du Congrès de s'abstenir de critiques mesquines sur ses actions dans la conduite des affaires étrangères dans un avenir immédiat.

Faire tout ce qu'il est possible pour aider les démocrates

Washington, 1er. — Les déclarations du président Roosevelt devant la commission militaire du Senat, concernant la nécessité d'apporter le maximum d'appui américain à la Grande-Bretagne et à la France, auraient été motivées par les points suivants :

1° Les renseignements possédés, depuis longtemps déjà, par M. Roosevelt, sur les projets des Etats totalitaires et sur leurs armements ; 2° Le discours du chancelier Hitler qui, bien que modéré de ton, n'en révèle pas moins l'intention du Reich d'intensifier la lutte entre les idéologies totalitaires et démocratiques dans le monde entier ; 3° La conviction acquise par M. Roosevelt que l'opinion publique américaine est d'accord avec sa politique de soutien positif des démocraties.

Le « New-York » indique que les membres de la Commission sénatoriale de l'Armée avaient, à l'issue de leur conférence avec le président Roosevelt, l'impression que celui-ci ferait tout ce qui est en son pouvoir, sans aller jusqu'à la guerre, pour aider les démocraties de l'Europe dans tout conflit avec les dictatures. Il aurait demandé aux membres de la Commission de considérer la France comme la véritable frontière des Etats-Unis en cas de conflit.

Il n'est pas encore question d'une conférence internationale

Washington, 1er. — Le président Roosevelt, interrogé par un journaliste au cours d'une conférence de presse, pour savoir si un gouvernement étranger l'avait pressenti en vue de la réunion d'une conférence internationale, a répondu négativement.

LA PRESSE ALLEMANDE S'ÉLÈVE VIOLEMMENT CONTRE LES DÉCLARATIONS DE M. ROOSEVELT

Berlin, 1er. — La presse allemande s'élève violemment contre les déclarations de M. Roosevelt à la Commission de l'Armée du Senat. Le « Voelkischer Beobachter » porte, en première page, la manchette suivante : « M. Roosevelt méprise les lois des Etats-Unis : la livraison d'avions à la France devient un scandale ».

La « Frankfurter Zeitung » écrit que M. Roosevelt est manifestement disposé à négliger les avertissements des hommes sages de son pays. La « Nachtausgabe » dit : « La frontière de l'Amérique est sur le Rhin. Après le discours de paix du Führer, c'est une incroyable campagne d'excitation de Roosevelt ». Ce journal accuse M. Roosevelt d'avoir voulu détourner l'attention de la vente illicite d'avions à la France et met de nouveau en cause l'influence des juifs en Amérique.

LIQUEUR CORDIAL-MEDOC

LA RÉUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La commission des Affaires étrangères de la Chambre, saisie d'une proposition de résolution communiste tendant à ouvrir la frontière espagnole au ravitaillement en armes et en munitions, a procédé sur le choix d'un rapporteur. Un bref débat s'est institué, auquel ont pris part notamment M. Besbons (gauche démocratique), qui s'est montré nettement hostile à la proposition communiste ; M. Florimond Bonte, qui a appuyé la motion de son parti ; M. Grumbach (socialiste), qui s'est montré également favorable, et M. Yvon Delbos, qui a déclaré inopportune l'ouverture de la frontière. Il a souligné que la Chambre s'était déjà prononcée à ce sujet et que l'Angleterre ne serait pas solidaire de la France pour pratiquer cette politique.

Par 15 voix contre 7 et 2 abstentions, la commission a chargé M. Desbons, secrétaire général du groupe franco-espagnol, de présenter un rapport défavorable à la proposition communiste.

La propagande à l'étranger

La commission a ensuite engagé un long débat sur la propagande française à l'étranger à l'occasion d'un rapport de M. Grumbach. Elle a repoussé la suggestion de créer un ministère autonome de la propagande ou un sous-secrétariat d'Etat dépendant du quai d'Orsay, et elle a confirmé le rattachement au ministère des Affaires étrangères des services de la propagande.

Le communiqué

Voici le communiqué de la commission des Affaires étrangères :

« Réunie sous la présidence de M. Jean Mistler, la commission a entendu un intéressant rapport de M. Grumbach sur les problèmes de la propagande. M. Grumbach après avoir étudié les diverses propositions de loi déposées au cours de cette législature et des précédentes, a rappelé avec MM. Pezet et Deschizeaux, que la propagande fait partie intégrante de la défense nationale. Il est arrivé à la conclusion que la création d'un ministère s'impose pour exercer à l'étranger une action comparable à celle des autres pays.

Après un échange de vues auquel ont pris part MM. Margaine, Pezet, Gaston Riou, Yvon Delbos, Deschizeaux, Bonte, Rivière, Grat et le rapporteur, la commission a unanimement reconnu la nécessité d'intensifier notre propagande et de coordonner les services qui en ont la charge.

Elle a examiné diverses formules, notamment celle d'un ministère autonome, celle d'un sous-secrétariat d'Etat relevant du ministère des Affaires étrangères et celle d'une commission interministérielle.

Elle a donné mandat à M. Grumbach de rédiger son rapport définitif et de conclure dans le sens de la création d'un organisme qui pourrait être un sous-secrétariat d'Etat ou une direction générale et serait chargée de centraliser les efforts de notre propagande et d'en regrouper les services techniques.

La commission a examiné ensuite la proposition de résolution de M. Bonte tendant à ouvrir la frontière de Catalogne afin que le gouvernement républicain d'Espagne ne soit pas privé des moyens d'assurer la défense de l'Espagne. Elle a désigné comme rapporteur M. Deshoms, par 15 voix contre 7 à M. Bonte, en lui donnant mandat de conclure au rejet de la proposition de résolution ».

SIMPLE RECETTE pour MAIGRIR

Faites un usage régulier de la Tisane de Verlelli, vous maigrirez progressivement sans danger pour votre santé.
Boîte : 4 fr. 70 toutes pharmacies.
3006

LA GUERRE D'ESPAGNE

Barcelone, 1er. — Les nationalistes ont atteint la province de Gérone, sur la route de Barcelone-Gérone, à 30 km. de cette dernière ville. Actuellement, Berga, à l'ouest, et Vich, au centre, sont directement menacées.

D'autre part, une dépêche de Burgos est rédigée comme suit :

Burgos, 1er. — On annonce que les troupes nationalistes sont entrées dans la province de Gérone et qu'elles se sont emparées des villages de Tordera et de Fojas de Tordera, sur la route de Barcelone-Gérone. Dans les autres secteurs, l'avance nationaliste continue.

Précédemment, un autre télégramme de Burgos annonçait que les nationalistes s'étaient emparés de Malgrat, faisant 1.500 prisonniers et recueillant un matériel énorme.

Dans le secteur de Sanceloni, ils ont fait un grand nombre de prisonniers appartenant à la brigade Lister.

Dans le secteur de Vich, ils ont occupé Coll de Vichy, Pla Pedrera et Pulgrodo, faisant de nombreux prisonniers.

5 TUÉS, 12 BLESSÉS par un nouveau bombardement de Valence

Valence 1er. — 10 avions « Savoia » ont lancé une centaine de bombes sur la zone du port et le quartier du Grao, causant divers incendies et détruisant 12 maisons du quartier du Grao. Dans le port, une bombe a atteint le cargo anglais « Cardiff » déjà à moitié coulé au cours d'un précédent bombardement.

LE GÉNÉRAL FRANCO REMERCIE LE CHANCELIER HITLER ET LE RÉGENT DE HONGRIE

Burgos, 1er. — En réponse au télégramme de félicitations du chancelier Hitler, le général Franco lui a adressé aujourd'hui le télégramme suivant :

« Les victoires de Catalogne sont dignes de la foi que vous avez mise en nous depuis le premier moment. Avec mes vifs remerciements pour vos félicitations, je vous envoie, avec mes meilleurs vœux pour la grandeur de votre pays, ceux de la nouvelle Espagne et de ses armées ».

Le général a également envoyé un télégramme au régent de Hongrie, dans lequel il déclare notamment : « En luttant pour la libération de l'Espagne, notre armée défend les éternels principes de civilisation chrétienne qui sont communs à nos deux pays ».

DES DIZAINES DE MILLIERS DE RÉFUGIÉS SONT REPARTIS POUR FIGUERAS ET LA PROVINCE DE GÉRONE

La Junquera, 1er. — On évaluait, hier, à 50.000 le nombre des fugitifs qui campent aux abords de la frontière française. Mais aujourd'hui, ils ne sont guère plus de 10.000. Beaucoup sont repartis pour Figueras et les villages de la province de Gérone, conscients de la quasi-impossibilité de passer en France et à demi rassurés par les rumeurs favorables d'après lesquelles les troupes républicaines auraient remporté un succès marqué sur l'avant-garde motorisée de la division « Littorio » embourbée dans les chemins détrempés au aud de Gérone.

De même, les républicains auraient contre-attaqué avec bonheur devant Mataro.

Maisi, si les réfugiés ont presque complètement évacué la bande de six kilomètres existant entre la Junquera et la frontière, leur passage reste marqué par un flot inimaginable de débris hétéroclites qui bordent les deux côtés de la route, pendant des kilomètres.

Des camions sont renversés dans les fosses ; certains ont brulé. Des chevaux crevés gisent au bord de la route ; des tas de haillons, des souliers, des boîtes de conserve, encore trempés de pluie fument au soleil. Les réfugiés s'entassent à la Junquera qu'ils ne peuvent plus dépasser. Leur présence y rend le trafic automobile extrêmement difficile, mais ils attendent avec patience la distribution des vivres qui arrivent de France, mais aucun désordre ne peut être constaté

Beaucoup, pourtant, n'ont pas mangé depuis près de quarante-huit heures.

Des patrouilles militaires recherchent dans la zone frontière les déserteurs, les regroupent et les dirigent sur Figueras, où un tribunal militaire vient d'être formé pour examiner leur cas.

Arrivée à Bordeaux de 12.200 Espagnols

Bordeaux, 1er. — Le total des réfugiés espagnols qui sont passés par la gare de Bordeaux-Saint-Jean, atteint, pour la seule journée d'hier mardi, 12.200 personnes. Tous ces malheureux ont été ravitaillés par les autorités préfectorale et municipale avant d'être dirigés sur les centres d'hébergement désignés dans le centre et l'ouest de la France.

DEUX JEUNES ESPAGNOLS ONT CAMBRIOLÉ UN CAFÉ DE L'ILE D'OLÉRON

La Rochelle, 1er. — Quelques jeunes Espagnols, hospitalisés à la colonie de vacances à Boyardville (île d'Oléron), qui en a recueilli 600, se sont échappés, la nuit dernière. Deux d'entre eux, âgés de 14 ans, se sont introduits par effraction dans un café et ont brisé et emporté divers objets. Le parquet de Marennes les a fait incarcérer.

LE CALME RÈGNE A NOTRE FRONTIÈRE

Perpignan, 1er. — Le calme le plus complet règne à la frontière franco-espagnole, de la Cerdagne neigeuse à la Méditerranée apaisée. Quelques petits groupes seulement de réfugiés se sont présentés aux postes frontière.

Dragons et gardes mobiles patrouillent aux abords des centres d'accueil.

La tournée d'inspection de MM. Sarraut et Rucart

Perpignan, 1er. — MM. Sarraut et Rucart ont poursuivi ce matin leur tournée d'inspection dans la région des Pyrénées-Orientales et sont visité successivement Port-Vendres, Banyuls, Cerbère et Argelès-sur-Mer. Ils sont revenus à Perpignan à 13 h. 15 et après un rapide déjeuner, se sont réunis avec leurs collaborateurs à la Préfecture pour tirer les conclusions de leurs constatations.

POUR UNE REPRÉSENTATION DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS EN ESPAGNE NATIONALISTE

Paris, 1er. — M. Edouard Daladier a reçu ce matin une délégation du groupe parlementaire franco-espagnol qui, on le sait, a été récemment créé à la Chambre des Députés, délégation qui avait à sa tête M. P.-E. Flandin. Les délégués qui avaient vu auparavant M. Georges Bonnet, Ministre des Affaires Etrangères, ont souligné auprès du Président du Conseil la nécessité qu'il s'impose à leur avis, au Gouvernement français, d'avoir un représentant auprès du Gouvernement nationaliste espagnol.

LES HOSTILITÉS EN EXTRÊME-ORIENT

Tchoung King, 1er. — L'offensive japonaise dans les monts Tchountiao au sud de la province du Chansi est définitivement arrêtée. Les troupes chinoises embusquées dans les anfractuosités du terrain, particulièrement difficile dans cette région harcèlent constamment les arrière-gardes nippones qui essayent de s'y maintenir pendant la retraite du gros des troupes.

L'aviation japonaise s'est encore montrée très active pendant la journée d'hier. Nan Tchang, capitale du Kiangsi, a été bombardé deux fois. La gare a été détruite. Nan Ning dans le Kouangsi et Chiou Hing dans le Kouang Toung sur la rivière de l'ouest ont été également éprouvées.

Grand activité japonaise dans la région de Macao

Hongkong, 1er. — Les Japonais déploient une grande activité dans l'Hinterland de Macao. Ils ont essayé aujourd'hui de débarquer à Tong Ka, mais ont été repoussés par les Chinois, qui ont coulé deux bateaux à bord desquels se trouvaient des troupes.

Près de Macao un avion japonais a mitraillé un autobus transportant des réfugiés. Deux de ces derniers ont été tués et 12 civils ont été blessés.

Communiqué du Bureau de Presse AIR FRANCE

Ligne France-Indochine. — Le courrier n° 4 parti de Marseille le Jeudi 19 Janvier 1939 à 6 h. 50 est arrivé à Saïgon le Mardi 24 Janvier à 9 h. 35, à Hanoï le Mercredi 25 Janvier à 3 h. 55 et à Hong-Kong le Jeudi 25 Janvier 1939 à 4 h. 52.

Le courrier n° 104 parti de Hong-Kong le Vendredi 20 Janvier à 23 h. 30 de Hanoï le Samedi 21 Janvier à 3 h. 28 et de Saïgon le Samedi 21 à 22 h. est arrivé à Marseille le Vendredi 27 Janvier 1939 à 17 h. 00.

Ligne France-Amérique. — Le courrier n° 4 parti de Toulouse le Dimanche 23 Janvier à 7 h. 16 est arrivé à Buenos-Ayres le Mercredi 25 Janvier à 22 h. 00 et à Santiago-du-Chili le Jeudi 26 Janvier à 17 h. 10.

Le courrier n° 104 parti de Santiago-du-Chili le Samedi 21 Janvier à 11 h. 30, de Buenos-Ayres le Dimanche 22 Janvier à 3 h. 35 est arrivé à Toulouse le Mercredi 25 Janvier à 14 h. 30.

LE PROCÈS DU NÉGUS CONTRE LE GOUVERNEMENT ITALIEN

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le procès était d'importance, non seulement en raison des parties en présence, mais parce qu'il s'agit de plus de 9.000 titres du chemin de fer franco-éthiopien de Djibouti à Addis-Abeba. Ces titres étaient immatriculés au nom du gouvernement éthiopien. Dès 1936, le gouvernement italien fit opposition entre les mains de la Compagnie de chemin de fer pour empêcher l'ex-négus de disposer des titres et d'en toucher les revenus et redevances. La valeur des titres s'élevait à 40 millions environ et celle des revenus bloqués à environ 10 millions.

L'ex-empereur d'Ethiopie introduisit un référé. Le président du tribunal, M. Maillefaud, se déclara incompétent, car l'affaire posait des questions de propriété que seul un procès pouvait résoudre.

Cet après-midi, après plaidoiries de Me Weill pour l'ex-empereur, de Me Marcel Plaisant pour le gouvernement italien, de Me Le Pelletier, pour la Compagnie de chemin de fer franco-éthiopien, la Cour a statué dans le même sens que le président Maillefaud et a confirmé son ordonnance conformément d'ailleurs aux conclusions de l'avocat général Gavalda.

Les titres resteront donc bloqués entre les mains de la Compagnie ainsi que les revenus jusqu'à décision au fond au cas où Hailé Sélassié engagerait un procès devant un tribunal civil.

Dans l'affaire similaire de la société italo-française pour le commerce du sel en Ethiopie, la Cour, après plaidoiries de Me Bourthoumieux et du bâtonnier Jacques Charpentier, a rendu un arrêt semblable.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des ACTIONNAIRES de la BANQUE de FRANCE

L'Assemblée Générale a élu Conseiller pour trois ans, M. Jacques Charles Laurent, en remplacement de M. Jacques Lemaigre-Dubreuil, dont le mandat était arrivé à expiration.

Elle a élu Censeur, pour trois ans, M. Jacques Lemaigre-Dubreuil, en remplacement de M. Georges Baugnies.

UN DÉJEUNER D'ADIEU OFFERT A MUNICH AU CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE

Munich, 1er. — Le président, les ministres de Bavière, Ludwing Siebert et Mme Siebert, ont offert un déjeuner d'adieu en l'honneur du consul général de France à Munich et de Mme de Vaux-Saint-Cyr, avant leur départ pour Cuba où M. de Vaux-Saint-Cyr a été nommé récemment ministre de France.

Parmi les hôtes, on remarquait notamment les consuls généraux de Grande-Bretagne, d'Italie et de Hongrie. Des toasts d'adieu très chaleureux ont été échangés entre M. Siebert et M. de Vaux-Saint-Cyr.

Cinquante arrestations au cours d'une manifestation à Londres

Londres, 1er. — On apprend que 50 arrestations ont été opérées au cours de la manifestation qui s'est déroulée mardi soir, dans le West End, en faveur de la levée de l'embargo sur les armes à destination de l'Espagne.

Ces personnes ont comparu ce matin devant le Tribunal de Police de Bow Street pour outrages à agents. La plupart d'entre elles ont été condamnées à des amendes variant de 1 fr à 40 shillings. Plusieurs autres ont été remises en liberté sous caution et comparaîtront à nouveau devant le Tribunal la semaine prochaine. Deux manifestants ont été acquittés.

Un « bandit fantôme » qui tua 4 personnes a été arrêté au Japon

Cerné par 200 policiers, aidés d'un millier de jeunes gens et de pompiers, le malfaiteur tenta de se suicider en se mordant la langue lorsqu'il se vit pris

Tokio, 1er. — De l'agence « Domei » : Yoshichi Kanda, le « bandit fantôme » qui, en quelques jours, assassina quatre personnes, dont deux femmes, a été capturé hier soir près de la rivière Kiso. Il n'a pas fallu moins de deux cents policiers, que renforçaient un millier de membres de l'Association des jeunes gens et de pompiers pour cerner le bandit qui, se voyant pris, tenta de se suicider en se mordant la langue.

Kanda, qui est âgé de 21 ans, venait du Mandchoukouo. Avec un revolver qu'il avait dérobé, il tua, le 13 janvier à Himaji, près de Kobe, la femme d'un ingénieur pour la voler. Il se dirigea ensuite à pied vers Tokio et tua en route trois autres personnes. Après être resté treize heures dans la capitale, il partit en direction de Nagoya, quand il se heurta au cordon de police qui réussit à le capturer.

UN CONGRÈS de la Fédération des Foires françaises s'est tenu à Paris

Les Foires de Lille et d'Amiens y étaient représentées

Paris, 1er. — Le Congrès de la Fédération des Foires françaises vient de se tenir au siège du Comité de la Foire de Paris. Les foires d'Amiens, Angers, Bourges, Caen, Lille, Metz, Orléans, Reims, Strasbourg et Tours étaient notamment représentées. Le Congrès s'est terminé par un banquet placé sous la présidence de M. Gentin, qui, au dessert, a montré tout l'intérêt que le gouvernement portait au développement des foires commerciales. Le ministre a signalé l'avantage qu'il y aurait à adopter pour toutes les manifestations commerciales et industrielles, un règlement uniforme, afin de pouvoir établir un statut légal des foires.

LE TIMBRE DU MONUMENT NATIONAL AUX VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE ET AUX SOUFFRANCES DES RÉGIONS ENVAHIES A ÉTÉ MIS EN VENTE HIER

Le Comité actif pour la réalisation du Monument national aux Victimes Civiles de la Guerre et aux Souffrances des Régions envahies fait un pressant appel aux populations du Nord de la France pour que celles-ci achètent le timbre du Monument national qui vient d'être émis par l'administration des Postes et qui se trouve dans tous les bureaux de poste, recettes auxiliaires ou agences postales.

Ce timbre d'une valeur d'affranchissement de 0 fr. 90 comporte une surcharge de 0.35 qui ira tout entière au bénéfice du Monument national.

Le graveur Barlangue a reproduit le monument de l'héroïque victime civile Léon Trulin, œuvre du sculpteur Félix Desruelles, qui se trouve au cimetière de l'Est à Lille.

Léon Trulin est représenté adossé au mur devant lequel il fut fusillé le 8 novembre 1915. Son effigie est entourée de rameaux de lauriers en-dessous desquels se trouve l'inscription : Monument national aux Victimes civiles de la guerre - Lille.

Le Comité est persuadé que les habitants des régions du Nord et de l'Est auront à cœur par l'acquisition de cette figurine postale de venir en aide à l'œuvre qu'il se propose de réaliser et à laquelle le Président de la République et plusieurs ministres ont bien voulu accorder leur patronage d'honneur.

On a trop longtemps ignoré l'énorme somme de souffrances, de sacrifices et d'héroïsme que les populations envahies ont consentie durant les quatre années d'occupation. Le Monument national les fera connaître à la France entière et perpétuera le Souvenir de cette énergie volontaire mise au service de la France.

Le Comité est persuadé que tous et toutes voudront y aider et d'avance leur exprime ses sentiments de reconnaissante gratitude.

Le Président : Philippe Kah, avocat au barreau de Lille, président d'honneur de l'Union nationale des Prisonniers Civils de Guerre, Chevalier de la Légion d'honneur ; les Vice-Présidents : Colonel Charles Santini, président des Anciens grades, Officier de la Légion d'honneur ; Raymond Sergeant, président de la Fédération des Sociétés d'Education Physique et de Préparation militaire du Nord, Chevalier de la Légion d'honneur ; Paul Delamar, vice-président d'honneur de l'U. N. P. C. G. ; Georges Vyt, président de la Mutuelle des Défenseurs de Lille ; le Secrétaire général, Georges Delval, président général de la Confédération nationale des Victimes civiles de guerre ; la Trésorière générale : Mme Valentien Hubert, trésorière générale de la C. N. V. C. C. ; Carte du Combattant ; Le Secrétaire général adjoint et délégué général à la Presse ; Raymond Mallet, avocat au barreau de Lille ; le Secrétaire général adjoint : Charles Delcambre, secrétaire de l'U. N. P. C. G. ; le Commissaire général : André Duffet, président général de l'U. N. P. C. G. ; le Commissaire général ; André Duffet, président général de l'U. N. P. C. G. ; les Commissaires généraux adjoints : Louis Delplanque, vice-président de la C. N. V. C. G. ; Jean-Jacques Wallach, vice-président de la Fédération des Sociétés Régionalistes du Nord de la France ; le Délégué général à Paris : Ernest Fornairon.

LES PERMIS DE PÊCHE EN 1939

Le Syndicat des Pêcheurs à la ligne et Riverains du Nord a l'honneur de porter à la connaissance de ses nombreux adhérents que les cartes de Lille sont à leur disposition au Café de l'Amicale, 62, rue Masséna, à Lille. Une surprise est réservée aux syndiqués qui iront prendre leur permis au dépôt ci-dessus.

Le Syndicat rappelle à ses membres que le prix de la carte a été porté à douze francs par décision de l'assemblée générale de 1938. Les nouveaux syndiqués paieront, en outre, un droit d'inscription de trois francs.

Les cartes des communes des environs seront distribuées dans les dépôts d'ici quelques jours.

La date de l'assemblée générale sera fixée incessamment.

D'autre part, le Syndicat prêtera, cette année encore, son concours à l'organisation de l'exposition de chasse et pêche à la Foire Commerciale.

Il est probable que le samedi 25 février sera désigné pour la journée de chasse et pêche.

20.000 miliciens ont défilé devant Mussolini

Rome, 1er. — L'Italie entière célèbre aujourd'hui le 16e anniversaire de la fondation de la milice fasciste comme une fête nationale. Toutes les villes sont pavoisées et des manifestations se déroulent dans les différents centres. Ce matin, à Rome, une imposante cérémonie s'est déroulée place de Venise, devant la tombe du soldat inconnu où M. Mussolini a procédé à la remise de nombreuses décorations aux familles des chemises noires tués en Afrique orientale et en Espagne. Le Duce a assisté ensuite au défilé de 20.000 miliciens venus des différentes régions de la péninsule. Il avait à ses côtés le général Lutze, chef d'état-major des sections d'assaut nationales socialistes.

NOS MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 54

HORIZONTALEMENT. — I. Animal dont le nez supporte un redoutable ornement. — II. Participe passé. Entendu. — III. Sa tête représente bien peu de chose. Note. — IV. Favorisée. Six. — V. Initiales d'une de nos colonies. Un minimum. — VI. Point cardinal. Secours. — VII. Peu avancé. Moitié d'un petit enfant. — VIII. C'est déjà quelque chose. Fournir des ressources régulières. — IX. M'abuserai. Rivage de la mer. — X. Fin de participe. Rétablis après un écart.

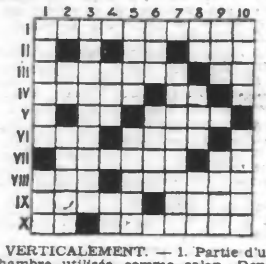

VERTICALEMENT. — 1. Partie d'une chambre utilisée comme salon. Donne satisfaction aux modérés. — 2. Tend ses bras vers l'Adriatique. Reçoit bien des bûches et ne s'en porte pas plus mal. — 3. Spécialiste de la reproduction. — 4. Dément. Abréviation d'un titre prince. — 5. Graminée. Ville d'Italie. — 6. Contribue à la protection d'un organe. Le propre de l'homme. — 7. Fait de tout ce qui est remarquable. — 8. Dans « Rome » et dans « Varsovie ». Fin de participe. Donné par des gens en vue. — 9. Salue la fin d'une corvée. Animal. — 10. Pays d'Indochine. Pauvres types.

SOLUTION DU PROBLEME N° 53

“Je ne regrette qu'une chose ne pas l'avoir connu plus tôt”

déclarent ceux qui ont essayé

le BRONCHOCURE de l'Abbé Blanc

“le sirop qui a vaincu la toux”

Toutes les grandes découvertes sont accueillies à l'origine avec scepticisme et indifférence. Mais, bien vite, la vérité apparaît, les faits s'imposent. C'est ce qui se passe pour le Bronchocure, ce sirop à base de « Chich Zâti » d'Algérie, dont l'Abbé Blanc découvrit les extraordinaires propriétés.

Ceux qui, hier hésitaient à essayer ce merveilleux sirop, en sont aujourd'hui ses plus chauds partisans.

C'est que le Bronchocure a fait réaliser à la thérapeutique moderne un progrès considérable dans la lutte contre la toux : il ne se contente pas de calmer la toux : il s'attaque aux causes mêmes du mal et les fait disparaître. Aucune toux ne résiste au **Chich Zâti**, qui triomphe même de la coqueluche, contre laquelle la science moderne est encore si souvent désarmée. N'est-ce pas une preuve éclatante de son efficacité ?

L'acte de foi du gendarme

Ceci se passe en octobre chez M. Toraille, gendarme à Morteau (Doubs).

Depuis le mois de mai, Mme Toraille tousse continuellement. Son entourage s'inquiète. Le docteur a prescrit un examen radiographique qui fut négatif. Malgré divers traitements cette maudite toux persiste et le gendarme se désespère.

Un jour, il entend parler de l'abbé Blanc et du Bronchocure. Sans grand espoir, il en achète un flacon.

Et voici que la toux s'atténue ; les quintes s'espacent. Un deuxième flacon fait complètement disparaître cette toux exténuante. Alors le brave gendarme écrit à l'abbé Blanc :

« De tout cœur, monsieur le curé, je vous remercie, et toute ma famille prie Notre-Seigneur pour qu'il vous protège et vous conserve longtemps sur cette terre, où il y a tant de souffrances à soulager.

» Vous pouvez publier librement cette lettre, qui n'est que la juste expression de ma reconnaissance. »

De telles lettres, l'abbé Blanc en conserve des centaines.

Une coqueluche vaincue dès les premières cuillerées !

Mme M. Peyrebrune, de Sélestat (Bas-Rhin), écrit, le 21 janvier dernier pour témoigner « **toute sa gratitude et ses félicitations pour ce merveilleux remède** » (Coqueluchsirop).

» Bénie soit la Providence qui m'a fait essayer votre Coqueluchsirop ; dès les premières cuillerées mon enfant était soulagée ! Au deuxième flacon, le foyer du mal avait disparu et je vois avec joie ma fillette s'acheminer vers la guérison complète. »

L'efficacité du Bronchocure étonne les médecins eux-mêmes !

Et voici ce qu'écrit, le 18 janvier, le docteur Ch. P., ancien professeur de clinique à l'Ecole de Médecine de Marseille :

« *Je suis extrêmement étonné du résultat que je viens d'obtenir en 3 jours sur moi-même avec votre Bronchocure. Est-ce l'habitude de ce sirop d'agir si vite ?*

Les raisons du succès du Bronchocure et du Coqueluchsirop

Si tous ceux qui ont essayé les 2 sirops de l'abbé Blanc sont unanimes à en vanter les mérites, c'est qu'ils offrent des avantages considérables :

La toux est arrêtée très rapidement.

Ils ne contiennent ni produit chimique ni alcaloïde, ni toxique. Des plantes, rien que des plantes !

On peut en donner même aux plus jeunes bébés.

Ces sirops, très avantageux, sont la providence des mamans.

En vente toutes pharmacies.
Bronchocure, le grand flacon, 14.60.
Coqueluchsirop, le grand flacon, 16.85.
3006

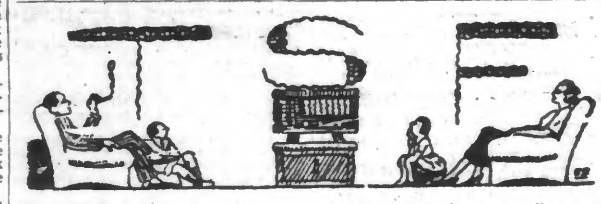

Aujourd'hui, prenez l'écoute à...	*Demain vendredi, prenez l'écoute à*
15 h. 45 : Lille : Matinée enfantine.	20 h. 15 : Radio Strasbourg : Musique gaie et variée.
20 h. 00 : Lille : Soirée de gaîté et de fantaisie avec Rysel et sa Cie.	20 h. 15 : Radio Luxembourg : Le Quintette des Chansonniers.
20 h. 30 : Paris P.T.T. : « Maria Chapdelaine », adapt. radiophon. : Scènes du Curé du Village.	20 h. 30 : Radio Paris : « Boléro », pièce en 3 actes, de Léon Ruth.
21 h. 00 : Radio Normandie : Soirée de variétés.	21 h. 00 : Radio Normandie : Sélect. sur une revue locale.
21 h. 00 : Bruxelles Franc. : conc. sympho.	22 h. 05 : Radio Luxembourg : extr. de la Conférence de M. le général Durieux, ancien membre du Conseil supér. de la Guerre.
21 h. 45 : Radio Luxembourg : Concert symphonique avec le pianiste et compositeur Tibor Harsanyi.	

RADIO P.T.T. NORD à LILLE (247 m. 3). — **Jeudi 2 février.** — 6 h. 30 : Bulletin météorologique. — 6 h. 40 : disques. — 8 h. : concert. — 8 h. 25 : disque. — 8 h. 40 : mus. militaire. — 9 h. 10 : disques. — 9 h. 45 : Concert symphonique. — 10 h. 5 : Aire d'opérettes. — 10 h. 35 : Concert par Frédo Gardoni, Puig et leur ensemble musette. — 11 h. : Emiss. Radio scolaire. — 11 h. 30 : disques. — 11 h. 50 : Concert de musique légère, par l'Orchestre Louis Moisello. — 12 h. 15 : Emiss. économique et sociale. — 12 h. 30 : Concert par l'Orchestre de la Station : La Petite Bohême, ouv. : Strauss, fant. sur des valses de Strauss ; Mais, prélude du 3e acte ; Berceuse ; Carneval. — 13 h. : Bull. météorologique. — 13 h. 18 : Cours de Bourse (1er cours des rentes). — 13 h. 20 : Concert de chant et musique légère. — 14 h. : Cours de la Bourse de Lille. — 14 h. 5 : Emiss. économique et sociale. — 15 h. 5 : Concert de mus. de chambre avec le concours de M. le Meltour, Mme Madeleine Marcelli-Herson et M. Henri Hespel : Sonate pathétique pour piano (M. Henri Hespel) ; Trio en si bémol, pour violon, violoncelle et piano (MM. Le Meltour et Hespel et Mme Madeleine Marcelli-Herson). — 15 h. 5 : Emission Radio scolaire. — 15 h. 35 : disques. — 15 h. 45 : Matinée enfantine de Grand Papa Léon : Les refrains de l'Enfance, par la Chorulette ; Histoire de Balissecole le Meunier, conte populaire du Bourbonnais ; Des Bêtises, sketch (Bécassine et Grand Papa Léon ; Concours des Artistes de Presse ; Raymond Mallet, avocat au barreau de Lille ; le Secrétaire général adjoint : Charles Delcambre, secrétaire de l'U. N. P. C. G. ; le Commissaire général : André Duffet, président général de l'U. N. P. C. G. ; le Commissaire général ; André Duffet, président général de l'U. N. P. C. G. ; les Commissaires généraux adjoints : Louis Delplanque, vice-président de la C. N. V. C. G. ; Jean-Jacques Wallach, vice-président de la Fédération des Sociétés Régionalistes du Nord de la France ; le Délégué général à Paris : Ernest Fornairon.

LE PRIX DES VEDETTES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il me signalait, entre autre, qu'ayant engagé sur certaines bases des pourparlers avec Louis Jouvet, il avait dû les abandonner car, entre temps, cet artiste avait signé un contrat d'exclusivité avec un autre producteur et que les cachets demandés avaient considérablement augmenté de ce fait. Et tout le mal vient de là ; un trust des vedettes existe maintenant : des producteurs, aux moyens financiers puissants engagent, par contrat, les artistes pour un certain nombre de films par an. Naturellement, il n'est nullement question de leurs propres productions mais ils se réservent la faculté de retrocéder leurs droits sur l'artiste. Si cette situation, peut être acceptable en ce qui concerne les débutants pour lesquels un producteur doit faire souvent de lourds sacrifices, elle est inadmissible en ce qui concerne les artistes chevronnés, ayant déjà acquis un standing commercial indiscutable. Il est indispensable pour enrayer cette hausse des cachets des vedettes, que les producteurs n'aient la possibilité d'engager par contrat les artistes que pour leur propre production. Pour obtenir ce résultat il n'y a qu'un moyen : une loi ; car la chambre syndicale française de la production, ne possède pas les moyens de réglementer d'une façon aussi énergique, l'ensemble de la corporation des producteurs français.

M. P.

POSTE PARISIEN (312 m. 8). — 8 h. 30 : disques. — 6 h. 50 : Orch. musette. — 7 h. 5 : Chansons. — 7 h. 20 : disques. — 8 h. 15 : Ephéméride. — 9 h. 15 : mus. variée. — 11 h. 15 : disq. — 12 h. 15 : Concert gal. — 13 h. : La Course au trésor. — 13 h. 10 : Sketch. — 13 h. 40 : disques. — 14 h. 15 : Petits Amateurs. — 14 h. 50 : Pour les enfants de France. — 15 h. : progr. varié. — 18 h. 30 : disques. — 18 h. 10 : Le Club de l'Aventure. — 18 h. 25 : Demi-heure familiale. — 19 h. : disques. — 19 h. 40 : Caue. de Me Jean Duclos, conseil juridique. — 19 h. 45 : piano. — 20 h. : disq. — 20 h. 15 : Potins de Paris. — 20 h. 20 : Les Actualités de Ciné futur. — 20 h. 25 : La Course au clocher. — 21 h. 10 : Les jeux radiophoniques. — 21 h. 40 : Jazz swing. — 22 h. 15 : Vedettes internationales. — 23 h. : Cabaret La Cloche. — 23 h. 30 : disques.

PARIS P.T.T. (431 m. 7). — 6 h. 30 : disques. — 7 h. 20 : concert. — 8 h. : Droit civil. — 8 h. 15 : disques. — 9 h. 10 : concert. — 9 h. 30 : Cours d'espéranto. — 9 h. 45 : Causerie. — 10 h. : Grenoble. — 11 h. : Emiss. scolaire. — 11 h. 30 : disques. — 12 h. 30 : mélodies. — 13 h. 5 : Emiss. enfantine. — 13 h. 30 : Emiss. aéronautique. — 13 h. 40 : conc. — 14 h. 20 : pièces pour piano. — 15 h. : disques. — 15 h. 45 : Entretien avec la jeunesse. — 16 h. 5 : L'Art et la Vie. — 18 h. 15 : Histoire du cheval. — 17 h. 35 : Flûte et violon. — 18 h. 5 : mélodies par Mlle Bachillat. — 18 h. 30 : Récital aux orgues de Saint-Sulpice. — 19 h. : disques. — 19 h. 45 : mus. de danse. — 20 h. 15 : Les étrangers en France, par M. Depold. — 20 h. 30 : « Maria Chapdelaine », adaptation radiophonique d'après Hémon : « Scènes du Curé du Village », de R. Choquette. — 22 h. 30 : disques.

RADIO NORMANDIE (274 m.). — 5 h. 30 : disques. — 6 h. 40 : mus. militaire. — 7 h. : gymnastique. — 7 h. 15 : La route est belle. — 7 h. 30 :